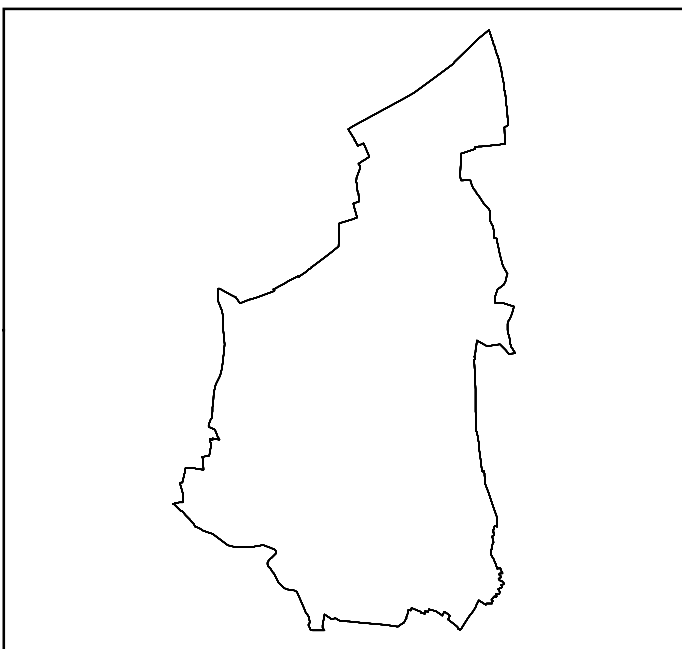


Commune de Saint-Pey-de-Castets

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.0 Zonage



Plan Local d'Urbanisme

PLU approuvé par D.C.M. du 18/02/2014
Modification simplifiée du PLU prescrite par D.C.M. du 26/05/2015
Modification simplifiée du PLU approuvée par D.C.M. du 01/10/2015
Modification simplifiée n°2 du PLU approuvée par D.C.M. du 03/11/2016
Déclaration de Projet et Mise en Compatibilité du PLU du 06/07/2022

METROPOLIS, atelier d'urbanisme
10 rue du 19 mars 1962
33 130 Bègles



ECHELLE DATE
1/5 000 07/2022

Légende

- Zone UA : Zone urbanisée dense
- Zone UBa et UBb : Zone urbanisée de moyenne
- Zone UY : Zone urbaine à vocation d'activités industrielles ou
- Zone 2AU : Zone à urbaniser à long
- Zone A : Zone
- Zone Ap : Secteur agricole
- Zone Ah : Secteur d'habitat en zone agricole avec constructibilité limitée (extension, annexes, piscine)
- Zone N : Zone naturelle
- Zone Ne : Zone naturelle à vocation d'équipement et/ou d'intérêt
- Zone Nh : Secteur d'habitat en zone naturelle avec constructibilité limitée (extension, annexes, piscine)
- Zone Npv : Zone naturelle permettant la construction d'un parc
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Périmètre de protection au titre de l'article L.151-
- Zone de carrières souterraines
- Périmètre de mouvements de terrains prévisibles (carrière)
- Espace soumis au risque d'inondation : se reporter au Plan de Prévention de Risque Inondation (PPRI)
- Protection linéaire au titre de l'article L.151-
- Périmètre de mouvements de terrains prévisibles (falaise)
- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article R123-12
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 123-1-5
- limite parcellaire
- limite communale
- Bâti lourd
- Bâti léger
- Cimetière
- Cours d'eau, étang, lac
- Piscine

Liste des emplacements réservés

N°	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1	Commune	Création d'un espace public	2450 m²
2	Commune	Création d'une amorce de voirie vers la zone 2AU	186 m²
3	Commune	Création d'une voirie structurant l'urbanisation des zones UA et 2AU	1117 m²

Sources :
Direction Générale des Finances Publiques. Cadastre, mise à jour 2020

